

## Mardi 22 septembre 2020 à 20 h 00 - Salle du Conseil Municipal

Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à
Michel CROS, Maire	Excusé	B Ravet	Stéphane COLOMBON, conseiller		
Christian JAVERLIAC 1 <sup>ER</sup> adjoint			Célia DEFAIX, conseillère	Excusée	P. De Martini
Brigitte RAVET 2 <sup>ème</sup> adjointe			Franck DENOLLY, conseiller	Excusé	C Bonneton
Philippe DE MARTINI 3 <sup>ème</sup> adjoint			Cindy GARDETTE, conseillère		
Sylviane MONNOT 4 <sup>ème</sup> adjointe			Christophe HAPIAK, conseiller		
Catherine BONNETON, conseillère			Audrey MERLET, conseillère		
Isabelle CABRERA, conseillère			Denis VERRIER, conseiller		
Yoann CHARDON, conseiller	Excusé	C Javerliac			

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Délibérations

Cinq délibérations portant sur la modification des horaires des agents communaux de l'école : **Adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Deux délibérations relatives au renouvellement de deux contrats sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : **adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Informations

#### ECOLE

##### - CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)

Contrat signé entre la CAF et 4 communes.

Diaporama présenté par Catherine BONNETON, coordinatrice, qui apporte des compétences techniques et pédagogiques aux quatre communes adhérentes (Chonas-L'Amballan, Les Côtes-d'Arey, Reventin-Vaugris, Saint-Prim).

Contrat pour l'accueil de loisirs extra et périscolaires, les actions de formation BAFA, BAFD en direction du personnel communal ainsi que le poste de coordination pour une période de 4 ans (fin 2021).

Rentrée scolaire 2020/2021 Il y avait 125 élèves à la rentrée de septembre. Mise en place d'un tableau vidéo projecteur interactif à l'école (VPI) dans la classe des CE2.

**TRAVAUX** Compte rendu de la commission qui a eu lieu lundi 21 septembre. Il a été décidé de valider l'entreprise BRIAT pour la mise en place d'un columbarium 18 cases.

La fibre optique : les travaux doivent avoir lieu en novembre.

Voirie : Terrasse de Sybille, élargissement du chemin de Mordant. – Débroussaillage vers l'école, - Mur du monument aux morts à restaurer.

**FINANCES** : Explications pour la négociation des prêts. Rencontre avec un courtier.

**SOCIAL** - réunion du CCAS (Centre Communal Action Sociale) lundi 5 octobre. Explications sur la téléalarme qui a lieu une fois par mois (13 personnes sont abonnées). Explications sur ce qui va être organisé pour les aînés

**COMMUNICATION** réunion de la commission. Travail sur le règlement intérieur du conseil municipal. Prochain objectif : bulletin municipal.

Séance levée à 23 heures 05.

**Le Maire :**

**Michel CROS**

